



Coalition pour la Gouvernance des Entreprises Publiques du secteur extractif

COGEP

Contacts: +24399 70 25 716 /+24381 69 54 444

E-mail: cogep.rdc@outlook.fr

Adresse: 702, Av. Kasavubu, Commune de Dilala
Ville de Kolwezi, RD. Congo

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 01/COGEP/06/2018 SUR LE REGLEMENT DU CONTENTIEUX JURIDICIAIRE ENTRE KATANGA MINING LIMITED ET LA GECAMINES DANS LE DOSSIER AU SUJET DE LA DISSOLUTION KCC

La Coalition pour la Gouvernance des Entreprises Publiques du secteur extractif, **COGEP** en sigle, salue les négociations entreprises entre **KATANGA MINING LIMITED**, Société détenue majoritairement par **GLENCORE** et la **GECAMINES**, société commerciale appartenant à l'Etat Congolais et qui ont abouti au règlement du contentieux né de la procédure de dissolution par la GECAMINES de la coentreprise **KAMOTO COPPER COMPANY(KCC)** qui exploite le cuivre et le cobalt à Kolwezi en République Démocratique du Congo.

L'accord convenu entre la Gécamines et Katanga Mining pour régler ce contentieux prévoit le paiement d'une somme de **150 millions de dollars américains à la GECAMINES ce 14 juin 2018¹ à titre d'indemnité transactionnelle², paiement qui vient d'être effectué ce 14 juin 2018 selon les sources concordantes.**

Les rapports récents des organisations de la société civile ont démontré que les fonds perçus précédemment par la Gécamines n'ont pas été gérés de manière transparente. A cet effet, la COGEP est très préoccupée par le paiement de 150 millions de dollars à la Gécamines dont la gestion risque d'être aussi opaque au détriment de la relance de la production et à l'amélioration du social des travailleurs.

L'affectation des ressources de la Gécamines à la réhabilitation des bureaux administratifs de Lubumbashi et, dans l'avenir, de ceux de Kinshasa (SOZACOM) est un véritable mécanisme de mauvaise gestion et de dilapidation de fonds par les hauts responsables de cette entreprise minière.

Vu le risque de mauvaise affectation de cette somme de 150 millions d'USD, la COGEP souhaite que les responsables de ladite entreprise l'affectent essentiellement à la relance de la production de la Gécamines en ayant des investissements réels, transparents et porteurs de résultats pour les employés et la

¹ Communiqué Katanga Mining Limited du 12/06/2018 au lien : <http://www.katangamining.com/media/news-releases/2018/2018-06-12.aspx>

² Communiqué de presse Gécamines du 13/06/2018.

population congolaise ainsi qu'au paiement de 6 mois d'arriérés des salaires du personnel.

Eu égard à ce qui précède, la COGEP recommande :

✚ A la Direction Générale de la Gécamines

- D'affecter la somme de 150 millions USD versée par Katanga Mining Limited ce 14 juin 2018 à l'apurement des arriérés de salaires et à l'amélioration de ses outils de production de l'Entreprise.
- D'arrêter le projet de réhabilitation du bâtiment SOZACOM à Kinshasa qui, de l'avis des travailleurs de la GECAMINES et des citoyens congolais, n'est pas une priorité.

✚ Au Ministre du Portefeuille

- De veiller à ce que la Direction Générale de la GECAMINES affecte toutes ses ressources financières actuelles à l'apurement des arriérés de salaires et à la relance de sa propre production.

✚ Aux Organisations de la Société Civile Congolaise

- De veiller à la bonne gouvernance de toutes les entreprises publiques du secteur extractif et principalement à la Gécamines afin d'espérer les retombées positives du secteur extractif en République Démocratique du Congo.

Fait à Kinshasa le 14/06/2018

Pour tout contact :

Me Daudet KITWA KALUME

E-mail : daudetkitwa@yahoo.fr , Tél : +243997025716 ; +243816954444

Me Jean Claude KATENDE

E-mail : jckatende@yahoo.fr , Tel : +243811729908

Me Jean Marie KABANGA :

E-mail : jmkabanga@gmail.com , Tél : +243811490326

COGEP est une plateforme des Organisations de la Société Civile congolaise, chercheurs et experts congolais travaillant dans la gouvernance des ressources extractives.